

<https://www.snetap-fsu.fr/AESH-referent-e-regional-e-une-mission-au-service-des-AESH.html>



AESH référent-e régional-e, une mission au service des AESH !

- Métiers - AESH - Actualités, mobilisations... -

Date de mise en ligne : mercredi 10 septembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



En région Pays de la Loire, le SNETAP-FSU et l'Elan commun ont porté auprès de la [DRAAF](#), l'idée de créer une mission d'[AESH](#) référent au service des [AESH](#). Si ce dispositif existe au niveau local à l'Education nationale, il nous a semblé que le dispositif pouvait avoir tout son sens, dans l'enseignement agricole public, à l'échelon régional. Missionné.e par la DRAAF, le ou la référente est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des collègues sur le terrain (aide à la prise de fonction, besoins de formations, connaissances de ses droits et obligations...). Cette mission est reconnue par une décharge de service.

Voici les éléments de la lettre de mission

Lettre de mission référent régional [AESH](#)

Dans le cadre de la politique en faveur de l'inclusion scolaire, vous êtes nommé référent régional des [AESH](#) de la région des pays de la Loire. Cette mission s'inscrit dans la volonté de garantir à chaque élève un parcours scolaire

AESH référent-e régional-e, une mission au service des AESH !

adapté à ses besoins et de renforcer la coordination entre les différents acteurs de l'accompagnement.

En tant qu'AESH expérimenté vous apporterez un appui méthodologique aux accompagnants d'élèves en situation de handicap ainsi qu'un soutien spécifique à ceux nouvellement recrutés. La mission répondra aux activités suivantes :

- " Apporter une aide professionnelle et technique relative aux missions des AESH
- " Contribuer, lorsque nécessaire, à la compréhension de situations
- " Accompagner de manière ponctuelle ou suivie les AESH nouvellement nommés
- " Soutenir les AESH en difficulté par du tutorat par exemple
- " Contribuer à l'appropriation de gestes, postures et outils professionnels
- " Participer à la formation continue et modulaire des AESH en apportant un témoignage d'expérience
- " Relayer les besoins spécifiques de formation des AESH auprès du [SRFD](#).
- " Contribuer aux travaux conduits à l'échelon régional en vue de capitaliser les bonnes pratiques et outils en matière d'accompagnement d'élèves en situation d'handicap.
- " D'administrer l'espace RESANA dédié aux AESH (mise à jour des accès à l'espace, mise à disposition de documents, ...)
- " D'organiser une journée annuelle d'échange de pratiques.

Cette mission s'inscrit en complément de votre mission d'accompagnement des élèves en situation d'handicap de votre établissement, et sous la responsabilité du SRFD des pays de la Loire.

La prise en charge de la mission correspond à une décharge de service de 2 heures hebdomadaire sur 41 semaines, soit 82 heures annuelles ou 5,1% en temps de contrat (sur une base légale de 1607 heures travaillées par an).

Cette mission est reconductible chaque année scolaire. Un bilan annuel sera réalisé avec le service régional formation développement de la [DRAAF](#) pour évaluer les actions menées et définir les perspectives d'amélioration.